

rectiligne jusqu'au bout du chemin de terre. Quitter le Baty du Pont Spilet (prolongé en face par l'avenue des Chardons) et continuer sur la gauche par la rue Monceau du Berger. Au carrefour de l'Allée du Trainoy apparaît à droite un chemin en forte pente (pancarte « L'Arche » d'un refuge pour animaux).

Dévaler ce chemin du Trainoy (n° 23) encaissé et raviné. Tout en bas, longer le profond chenal du ri d'Hayette et atteindre un tunnel sous la route N25.

Immédiatement au-delà du tunnel, affronter en face les marches d'un raidillon vers le haut du talus boisé (chemin du Bosquet n° 25). Au-dessus, enjamber un fossé herbeux. Dos à la route N25, remonter d'abord à la limite d'un champ cultivé et d'un pré, puis entre deux champs cultivés jusqu'à la lisière d'un bois. En chemin, admirons à gauche le vaste panorama sur le champ du Bosquet et la ferme Laloux. Emprunter le premier chemin qui s'ouvre à gauche, la ruelle Laloux (n° 24). Elle descend en creux dans le bois jusqu'à l'ancienne petite cense de Laloux (vestiges d'un mur



à contreforts du XVIII<sup>e</sup> siècle). Un peu plus loin se dresse l'imposante ferme Laloux. Dos à la porte cochère, descendre à droite la rue de La Roche en forte pente jusqu'à la route N237.

• **3,4 km** [6] Traverser la route provinciale, franchir le RAVeL puis passer devant l'entrée des Usines Flowell, anciennes filatures Breuer. Délaisser à droite la rue du Château et continuer tout droit. Nous montons le chemin de La Roche (n° 9), encaissé dans le bois de la Plantée des Dames. On aperçoit des affleurements de schistes noirs du socle primaire (formation de Mousty).

Puis, nous atteignons la lisière et rejoignons le plateau où s'ouvre à gauche l'extrémité d'une rue asphaltée à ignorer, le chemin des Tombelles. Bifurquer à droite sur le chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne (n° 6) à travers champs pour atteindre un carrefour de plusieurs chemins marqué d'un



arbre isolé. La chapelle du Try-au-Chêne (1608) se profile dans le lointain à droite. Négliger tous les embranchements de gauche et de droite et arpenter sans dévier le chemin quasi rectiligne sur la crête du vaste plateau classé.

A la chapelle du Try-au-Chêne, traverser la route et poursuivre tout droit jusqu'à la lisière du bois de la Tassenière. Sans changer de direction, s'engager dans le sentier médian en pente qui s'enfonce en sous-bois.

Il débouche dans une clairière herbeuse et la traverse en diagonale. Au carrefour de chemins, choisir celui de droite pour retrouver l'extrémité de la rue du Château. Tourner dans la première rue à gauche (rue de la Forge). Plus loin tourner à droite pour enjamber la Dyle sur une passerelle en béton. Continuer tout droit sur le sentier à l'abri d'une haie. Après quelques dizaines de mètres, avant un petit local VTT « *Le maillon* », filer à gauche dans le sentier Finet (n° 88).



Il traverse le RAVeL, remonte entre les jardins et atteint l'avenue des Combattants face à l'ancienne ferme Saint-Martin. Virer à droite et après environ 250 mètres, retrouver le point de départ sur

• 3,9 km la place Communale de Bousval.



-----  
**Bousval en balade** : mai 2021  
**Copyright** : Colette Wibo & Ghislain Grégoire  
**Chemins 141** : www.chemins141.be  
**Editeur responsable** : M. Fourny : mfourny@skynet.be  
**Avertissement.** Ce circuit n'est pas balisé. La description de cet itinéraire et les points de repère sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent en aucune manière la responsabilité de l'association Chemins 141. Le tracé indiqué doit être considéré comme une suggestion. En cas d'accident, la responsabilité de Chemins 141 ne peut être engagée.  
 Les chiens doivent être tenus en laisse.



## Bousval en balade Circuit n° 12 ( 21 km )

Par scavées, bois et champs le patrimoine est présent

### Tour de Bousval



**Départ** : à la place Communale de Bousval, en contrebas de l'église

• Remonter la rue pavée devant l'église Saint-Barthélemy pour emprunter à gauche la rue Haute. Au carrefour suivant en T, prendre à droite la rue de la Croix. Dans la montée, délaisser un embranchement sur la droite. La voirie se transforme en un chemin creux et empierré, dit des Grands Fossés (n° 13). A la fourche, continuer à droite.

• **1,2 km [1]** Après être passés sous le pont de la route N25, nous débouchons sur le plateau du Blanc Champ, dont Saint Donat, honoré par une chapelle sur la droite, protège les cultures. Sur la gauche, nous apercevons le bois de Thy. Continuer par le chemin de Wavre (n° 2). S'engager dans le premier embranchement à gauche. Ce long chemin atteint quelques maisons, puis descend dans un creux au hameau du Fond du Sclage.

• **2,1 km [2]** Négliger la rue pavée à droite et continuer sans changer de direction vers le sous-bois. Après une barrière et un tourniquet, l'itinéraire atteint le pont jeté sur le Cala puis escalade un petit raidillon et poursuit par un



sentier pittoresque à flanc de coteau. S'échapper par un sentier encaissé qui arrive à droite (panneau de signalisation avec un grand motif floral).

Le sentier R. Vanden Broucke remonte en sous-bois et s'incurve vers la gauche. Il devient chemin, puis à nouveau petit sentier en creux. Sur le plateau forestier couvert de grands hêtres, le tracé devient rectiligne. Eviter les voies latérales à gauche et à droite. Il aboutit à un important chemin forestier creux et ornieré à prendre vers la droite.

Après un parcours d'environ 400 mètres, il atteint la rue pavée du Bois des Conins à prendre à gauche. Celle-ci se met à descendre, dépasse une chapelle sur un talus à gauche et arrive devant l'entrée du château de Pallandt. Peu après, négliger la drève asphaltée à droite. Avant une courbe du chemin vers la droite et un chemin forestier à gauche, franchir à droite sur une passerelle le profond caniveau qui longe le bas-côté de la rue pour trouver l'assiette bien visible du sentier du Bois de la Grange (n° 44).

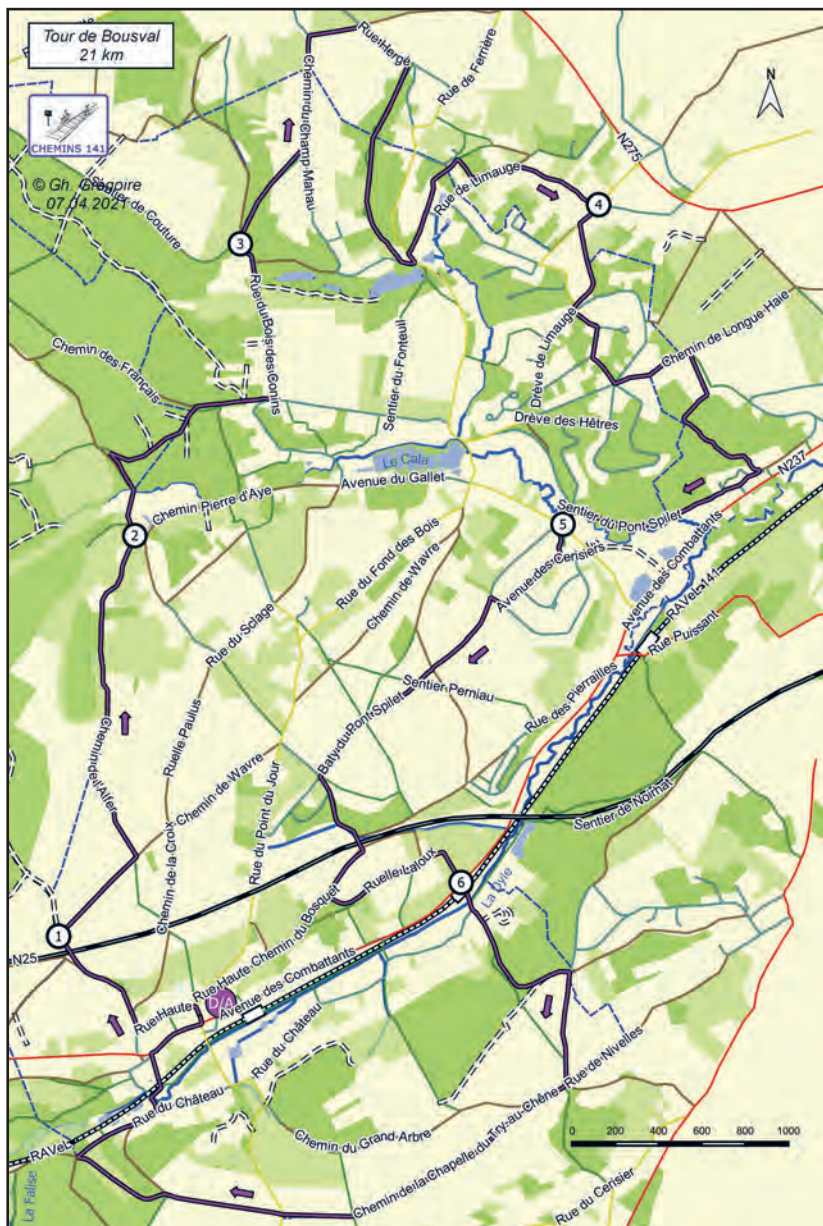


- **2 km [3]** Il remonte dans le bois jusqu'à la lisière et traverse le champ en poursuivant dans la même direction sur l'assiette cultivée du sentier. L'extrémité gauche d'un bois se profilant sur le ciel à l'horizon est un bon repère de la direction à suivre.

- Au chemin (dit du Champ Mahau n° 29) tourner à gauche. L'itinéraire se poursuit entre les champs en direction des premières constructions de Céroux. Beau panorama vers l'église de Céroux. Tourner à droite dans le premier chemin rencontré. Il atteint une petite route à suivre vers la droite.

- Peu avant un pylone HT, repérer dans la verdure de l'accotement un sentier qui dévale vers un vallon boisé. S'engager dans ce pittoresque sentier en sous-bois. Finalement contourner une barrière et atteindre la drève des Etangs. Bifurquer à gauche. Au T le tracé décrit un gauche-droite par la « rue de Ferrières n° 6 ». Au coude de cette rue, enfile tout droit un étroit sentier (sentier du Fonteuil n° 38) entre clôtures et haies de jardins.

Au sommet de la montée continuer tout droit par un sentier qui domine le dessus du jardin de la maison n° 9. Contourner ce jardin en empruntant à droite un étroit sentier en zigzag qui dévale jusqu'à la rue de Limauges. Prendre à gauche. Délaisser, dans un coude, la rue du Tienne Pâturage.



Remonter la rue de Limauges jusqu'à la rue de La Motte.

- **3,5 km [4]** Tourner à droite dans la rue de La Motte, puis à 50 mètres, s'enfoncer à gauche par une chicane dans le chemin de Wavre (n° 2). Dévaler prudemment le beau chemin encaissé, mais assez fortement raviné. Tout en bas après une deuxième chicane, le chemin s'élargit et donne un peu plus loin accès à la drève de Limauges.

Nous débouchons sur un carrefour et traversons en

oblique le terre-plein planté d'un jeune hêtre pour filer sur la gauche dans la drève Alain. Poursuivre cette drève pour gagner le sentier du Gros Hêtre à droite de la maison n° 10. Il remonte entre les clôtures. Après un bref raidillon, le sentier est barré du gros hêtre à contourner pour atteindre la drève Marie-Henriette. Prendre à gauche. Au carrefour en étoile à cinq branches, obliquer dans la deuxième rue à gauche (Chemin de Longue Haie). Après 150 mètres il atteint le plateau dégagé qui offre une vue étendue où Louvain-la-Neuve apparaît à l'horizon.

Continuer tout droit. Après le dernier jardin à gauche, le sentier longe le côté droit d'une pâture pour chevaux. A environ 50 mètres, apparaît à droite une trouée dans les arbres qui bordent le sentier (petite plaquette de signalisation « *Sentier public* »). Pivoter de 90° à droite et traverser la culture en ligne droite en direction de la lisière du bois en face jusqu'à atteindre la bande herbeuse qui la borde.

Tourner à droite. Après 100 m environ à l'angle du bois, le sentier pénètre sous la futaie, et sans changer de direction dévale une forte pente et s'incurve vers la gauche dans le fond d'un pittoresque vallon boisé. Il atteint des arrières de jardin puis bifurque à droite à l'angle du dernier jardin. Il dévale une courte pente et débouche au sommet d'un escalier qui amène au Clos de la Gala.

Continuer tout droit en négligeant les rues à droite et à gauche. Au bout de la rue, franchir une chicane et s'engager dans un sentier touristique de Court-Saint-Etienne. A 100 mètres, le sentier longe l'arrière d'entrepôts. Il devient le sentier du Pont Spilet (n° 59) qui s'étire en lisière du bois de la Tombe des Romains sans changer de direction, non loin des méandres du Cala. Le tracé officiel suit les potelets disposés çà et là. Il rejoint finalement la rue du Sablon à prendre à gauche.

- **3,5 km [5]** Au carrefour, dans l'angle gauche formé par la rue du Pont Spilet et la rue Fontaine des Gattes, s'engager dans le sentier des Cerisiers. Après quelques marches à son extrémité, prendre à droite et remonter l'avenue des Cerisiers jusqu'au T avec l'avenue du Bosquet. Partir à droite sur environ 60 m. Lorsque la rue tourne à droite, filer à gauche par le Baty du Pont Spilet (n° 21). Atteindre le plateau champêtre et suivre la crête quasi